

N° 7775⁶

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2020-2021

P R O J E T D E L O I

portant modification :

- 1° de la loi modifiée du 2 septembre 2011 portant réorganisation de la Chambre des Métiers et modifiant la loi du 26 octobre 2010 portant réorganisation de la Chambre de Commerce ;
- 2° de la loi modifiée du 4 avril 1924 portant création de chambres professionnelles à base électorale ;
- 3° de la loi modifiée du 26 octobre 2010 portant réorganisation de la Chambre de Commerce

* * *

AVIS COMPLEMENTAIRE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

**DEPECHE DU DIRECTEUR DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE
AU MINISTRE DES CLASSES MOYENNES**

(21.4.2021)

Monsieur le Ministre,

Par votre lettre du 18 mars 2021, vous avez bien voulu saisir la Chambre d'Agriculture pour avis sur l'amendement gouvernemental au projet de loi sous rubrique.

Après analyse des modifications proposées, modifications d'ailleurs discutées avec la Chambre d'Agriculture lors de leur élaboration, notre Chambre marque son accord au projet tel que soumis. Elle n'a pas d'autres observations à formuler.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre plus haute considération.

Le Directeur,
Vincent GLAESNER

